

Original : anglais

Référence du document :	Document de travail 4
Titre :	Besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture en Océanie
Auteur(s) :	Robert Jimmy, Tim Pickering

Résumé/brève description/principaux points :

Lors de la treizième Conférence des directeurs des pêches, il a été acté que la CPS mènerait une évaluation régionale des besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture en Océanie. Les conclusions de l'évaluation régionale portant sur l'aquaculture et les recommandations de priorités et d'orientations futures seraient utilisées comme base de consultation avec les membres pour fixer le cap à suivre en matière d'aquaculture à l'échelle régionale. Le processus d'évaluation régionale de l'aquaculture est en cours.

Recommandations :

Compte tenu du processus en cours d'évaluation régionale des besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture en Océanie, les membres sont invités à :

- a) **noter** les travaux déjà menés pour évaluer l'aquaculture océanienne, conformément à la treizième conclusion de la treizième Conférence des directeurs des pêches sur les priorités futures pour le développement de l'aquaculture océanienne, et
- b) **accepter** la proposition convenue dans le présent document de présenter pour examen les conclusions attendues de l'étude à la quatorzième Conférence des directeurs des pêches, et de demander à la CPS d'élaborer une version préliminaire de la stratégie régionale pour l'aquaculture et de la présenter à la cinquième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture pour examen, avant de la présenter à la quinzième Conférence des directeurs des pêches pour approbation.

Besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture

Contexte

1. Les problématiques et les contraintes émergentes, telles que la pandémie mondiale de COVID-19, ont perturbé les marchés et les chaînes logistiques dans la plupart des secteurs de production primaire, dont l'aquaculture, de la plupart des États et Territoires insulaires océaniques. Les marchés d'exportation sont passés au second plan, au profit du marché intérieur en Océanie. Les entreprises d'aquaculture sont en difficulté, et les priorités et besoins nationaux en matière de sécurité alimentaire ont changé et continuent de changer. La situation sanitaire a aussi eu des conséquences considérables sur la manière dont l'appui technique de la CPS est apporté aux membres. Il apparaît donc opportun de faire le point sur la situation de l'aquaculture dans les États et Territoires insulaires océaniques et sur la ou les direction(s) que la CPS doit prendre pour rester résiliente et répondre aux attentes des populations océaniques.
2. La Division Pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) apporte des conseils, son concours technique et son assistance en matière aquacole aux États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS, conformément à l'Objectif 3 du Plan actuel d'activité de la Division¹ « Appuyer le développement durable de l'aquaculture », avec les sous-objectifs suivants : renforcer les capacités régionales et nationales en matière d'action stratégique et de planification afin d'établir des priorités claires et de permettre au secteur aquacole de répondre aux besoins actuels et futurs ; fournir un soutien technique et analytique à l'aquaculture pour soutenir une production durable et économiquement viable, et améliorer la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique.
3. Le document de travail 5, Priorités futures pour le développement de l'aquaculture océanique, a été présenté lors de la treizième Conférence virtuelle des directeurs des pêches de la CPS (1-4 juin 2021). Dans le cadre de cette session, un groupe de travail technique s'est réuni pour formuler des commentaires sur (i) les activités aquacoles actuelles que la Division devrait poursuivre pour soutenir les membres de la CPS pendant la phase d'un à trois ans de relèvement de la pandémie de COVID dans la région, (ii) les nouveaux axes de travail essentiels pour les membres sur lesquels la FAME devrait se pencher en matière d'aquaculture dans les années à venir, et (iii) les domaines larges d'aquaculture que les membres suggèrent d'inclure dans le cahier des charges d'un examen régional de l'aquaculture. Les directeurs des pêches réunis à l'occasion de leur treizième Conférence :
 - i. approuvent les stratégies permettant à la CPS de répondre aux priorités et aux besoins actuels et à très court terme du secteur aquacole ;
 - ii. approuvent le processus permettant à la Division FAME de recenser et de hiérarchiser les besoins de l'aquaculture dans la région à moyen et à long terme (cinq à dix ans) à l'issue de la pandémie de COVID-19, en tenant compte des conclusions des travaux en groupe ;
 - iii. soutiennent l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale, reposant sur les besoins à moyen et à long terme du secteur, et à même de guider les aspirations des membres dans ce domaine et de les aider à les réaliser en s'appuyant sur les points forts et l'expérience de la région ; et
 - iv. conviennent qu'une version préliminaire de la stratégie régionale pour l'aquaculture sera préparée afin d'être examinée lors de la quatrième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture, et présentée pour approbation à la quatorzième Conférence des directeurs des pêches.

¹ Donato-Hunt C., Opa T. 2021. *Plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins 2016–2021, version 3.2*. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 18 p. (<https://purl.org/spc/digilib/doc/3m9ck>)

4. Une étude est actuellement menée pour évaluer les besoins et les priorités du secteur aquacole en Océanie. Elle devrait fournir des recommandations sur les futurs axes de travail à moyen et long terme (cinq à dix ans) afin d'actualiser et, si nécessaire, de redéfinir les priorités et les orientations de l'aide et des conseils aquacoles apportés par le Programme pêches côtières et aquaculture aux membres au moyen d'une nouvelle stratégie régionale océanique en matière d'aquaculture. Les tâches spécifiques à mener dans le cadre de l'étude sont les suivantes :
 - a) examen et évaluation de la documentation et des rapports disponibles sur l'aquaculture dans le contexte de la région Pacifique, y compris les possibilités offertes, les impacts et les problématiques ;
 - b) consultations avec les services des pêches/de l'aquaculture, aquaculteurs, personnes issues du secteur privé et autres acteurs aquacoles principaux des États et Territoires insulaires océaniques afin de déterminer quelles sont pour les États et Territoires insulaires océaniques membres les questions émergentes, les innovations ou les menaces importantes, à intégrer aux priorités stratégiques à moyen et long terme ;
 - c) évaluation des capacités des membres intervenant dans l'aquaculture, y compris des défis que présente le secteur aquacole dans les États et Territoires insulaires océaniques pour ce qui est des ressources actuelles, chaînes logistiques et marchés ; des compétences commerciales, techniques, financières, juridiques et politiques, et des questions socioculturelles et systèmes publics/privés, et formulation de recommandations sur la manière de répondre à ces défis ;
 - d) évaluation des besoins immédiats et récurrents des États et Territoires insulaires océaniques membres auxquels la Division pourrait répondre, y compris les besoins spécifiques liés à la phase de transition post-COVID-19, et
 - e) évaluation des possibilités de coopération sous-régionale et/ou des plateformes centralisées qui contribueraient à renforcer les capacités et favoriseraient l'exécution des services dans des domaines dans lesquels les États et Territoires insulaires océaniques membres partagent des besoins communs, tels que la sélection d'infrastructures de biosécurité aquatique et de centres de distribution pour les géniteurs, dont des structures de partenariat public-privé, existant dans la région et le recensement des membres à même d'apporter une contribution ou d'en tirer parti.
5. Compte tenu de la période restreinte entre la treizième Conférence des directeurs des pêches et la quatrième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (RTMCFA), les conclusions attendues de l'étude ne pourront pas être soumises à examen lors de la quatrième RTMCFA. Le résultat attendu de ce travail sera un rapport d'évaluation régionale de l'aquaculture qui examine les besoins et les priorités en matière d'aquaculture des États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS. Une recommandation de processus consultatif y sera formulée en vue d'élaborer une stratégie régionale aquacole. Les domaines à inclure dans une telle stratégie y seront proposés ainsi que les modalités de la stratégie.

Recommandations

6. Compte tenu du processus en cours d'évaluation régionale des besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture en Océanie, les membres sont invités à :
 - c) **noter** les travaux déjà menés pour évaluer l'aquaculture océanique, conformément à la treizième conclusion de la treizième Conférence des directeurs des pêches sur les priorités futures pour le développement de l'aquaculture océanique, et

- d) **accepter** la proposition convenue dans le présent document de présenter pour examen les conclusions attendues de l'étude à la quatorzième Conférence des directeurs des pêches, et de demander à la CPS d'élaborer une version préliminaire de la stratégie régionale pour l'aquaculture et de la présenter à la cinquième Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture pour examen, avant de la présenter à la quinzième Conférence des directeurs des pêches pour approbation.

Questions pour les travaux de groupe :

1. Quels domaines larges relatifs à l'aquaculture suggérez-vous d'aborder dans le cadre de l'évaluation des besoins, priorités et orientations futures en matière d'aquaculture dans la région ?
2. Pour chacun de ces domaines, précisez les questions émergentes, les possibilités de développement dans les États et Territoires insulaires océaniques membres et les besoins d'assistance.